



**Procès-verbal de la 10e Assemblée générale de l'Association
des retraitées et retraités de l'ÉTS (ARRÉTS)
tenue le 5 février 2025 à 15 heures
dans la salle A-3644.1, du pavillon A de l'École de technologie
supérieure
(version préliminaire sujette à l'approbation des membres)**

Madame Anne Thibaudeau agit à titre de présidente d'assemblée
Monsieur Guy Gosselin agit à titre de secrétaire d'assemblée

1. Adoption du projet d'ordre du jour

La présidente Anne Thibaudeau, constate le quorum.

Francine Gamache, appuyé par Roger Harvey, propose l'adoption du projet d'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

**2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres
du 25 janvier 2024 et affaires en découlant**

Claude Bédard, appuyé par Roger Harvey, propose l'adoption du projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle, tenue le 25 janvier 2024.

Adopté à l'unanimité.

Les affaires en découlant sont à l'ordre du jour.

3. Rapport de la présidente - 2024

Anne Thibaudeau, présidente, présente son rapport (voir en Annexe).

4. Rapport du trésorier: État des résultats pour l'exercice 2024; Journal des opérations 2024 au 31 décembre 2024 (Desjardins) ; Détails des transactions au 31 décembre 2024; Budget sommaire 2025

Mario Beauséjour, trésorier, présente son rapport (voir en annexe l'État des résultats pour l'exercice 2024)

5. Recommandation du conseil d'administration et projet de résolution concernant le maintien du montant de la cotisation pour l'année 2025

Les membres échangent sur la possibilité d'augmenter le montant de la cotisation présentement à 36\$. Anne Thibaudeau explique que la cotisation a été augmentée en 2024. Elle rappelle que c'est l'Assemblée générale qui a le pouvoir de déterminer la cotisation. Elle propose de voir comment se comporteront les revenus et les dépenses en 2025 et de réévaluer la situation en 2026. Elle présente le projet de résolution concernant le maintien du montant de la cotisation pour l'année 2025.

Résolution AGA_05-02-25_01

CONSIDÉRANT l'article 3.1 des Statuts et règlements généraux de l'ARRÉTS prévoyant que l'assemblée générale fixe sur recommandation du Conseil d'administration, la cotisation annuelle des membres et autres contributions et détermine les services qu'elle rend;

CONSIDÉRANT le dépôt par le trésorier du bilan et de l'état des résultats au Conseil d'administration pour recommandation à l'Assemblée générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du Conseil d'administration à cet égard ;

Sur proposition de Brigitte Stock avec l'appui de Chantal Trottier, il est résolu :

De maintenir la cotisation, pour l'année 2025, soit du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025, à 36\$ et de solliciter les membres à cet effet.

Adoptée à l'unanimité le 5 février 2025

6. Élections à la vice-présidence, au secrétariat et au poste d'adjointe

Les mandats à la vice-présidence, au secrétariat et au poste d'adjointe arrivent à échéance et doivent être renouvelés pour une période de deux ans (voir Tableau des administrateurs en annexe).

a. Élections à la présidence et au secrétariat de scrutin;

Comme il n'y a qu'une seule candidature à chacun des postes, il n'y a pas d'élection.

b. Élections à la vice-présidence;

Chantal Trottier, appuyée Marc-André Saint-Onge, propose que Louis Davignon soit nommé à la vice-présidence.

Élu par acclamation.

c. Élections au secrétariat;

Claude Bédard, appuyé par Chantal Trottier, propose que Guy Gosselin soit nommé au secrétariat.

Élu par acclamation.

d. Élections au poste d'adjointe (conseillère aux activités).

Brigitte Stock, appuyé par Chantal Trottier, propose que Nicole Lapierre soit nommée au poste d'adjointe.

Élue par acclamation.

7. Entente de partenariat associatif avec l'AQRP (Association québécoise des retraité(e)s des secteur public et parapublic), recommandation du conseil d'administration et projet de résolution

Anne Thibaudeau explique le contexte dans lequel l'ARRÉTS a été sollicitée par l'AQRP comme toutes les associations de retraités affiliées à la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ). Le rôle de l'ARRÉTS se résume à informer ses membres actuels et futurs de la possibilité d'adhérer à l'AQRP. Pour la première année de son adhésion, le membre recevra une ristourne de 25\$ »

Résolution AGA_05-02-25_02

CONSIDÉRANT l'article 3.1 des Statuts et règlements généraux de l'ARRÉTS prévoyant que l'assemblée générale reçoit et ratifie les projets d'entente, de collaboration ou de participation, ainsi que les contrats entre l'Association et tout autre organisme;

CONSIDÉRANT qu'il peut être intéressant pour les membres qui le désirent d'adhérer à l'Association québécoise des retraité(es) des secteurs public et parapublic (AQRP);

CONSIDÉRANT que, lors de la première année d'adhésion, le membre de l'ARRÉTS recevra une ristourne de 25\$ sur la cotisation annuelle de l'AQRP;

CONSIDÉRANT la recommandation du Conseil d'administration à cet égard ;

Sur proposition de Van Ngan Le, avec l'appui d'André Côté,

il est résolu :

De ratifier l'Entente de partenariat associatif avec l'AQRP et de mandater madame Anne Thibaudeau, présidente de l'ARRÉTS, pour signer ladite entente au nom de l'Association.

Adoptée à l'unanimité, le 5 février 2025.

8. Suggestions d'activités par les membres

Nicole Lapierre invite les participants à ne pas hésiter à suggérer des activités.

Elle suggère elle-même différentes activités :

- Monde disparu 3D, 19 février au 20 avril 11 h - 12 h
- Musée Imaginarium, mars, différentes heures
- Orchestre métropolitain, Grandeur d'âme, Yannick Nézet Séguin Chef, 26 mars 19 h 30
- Explorez Montréal souterrain en tout temps
- Musée des illusions, avril, mai
- Opéra au cinéma, Salomé (OM Yannick Nézet Séguin) , 17 mai samedi 13 h, Cineplex
- Randonnées extérieures en mai ou juin : par exemple Sutton, Marmites aux sorcières
- etc.

Anne Thibaudeau nous informe qu'elle travaille sur un projet de visite hors des sentiers battus en mai au Jardin botanique de Montréal.

9. Varia, questions et commentaires des membres

Il n'y a aucun point en varia, ni question ou commentaire.

La présidente, Anne Thibaudeau, ayant constaté que l'ordre du jour est épuisé, prononce la levée de l'Assemblée à 15:45.

Annexes

Rapport de la présidence



Rapport de la présidence – Année 2024

Encore une fois, l'ARRÉTS a été très active : dix activités ont été tenues en 2024.

- À l'occasion de l'Assemblée générale annuelle tenue le 25 janvier 2024, une présentation sur un voyage en Namibie réalisé en juin 2023 a été faite par Anne Thibaudeau et son conjoint Dirk Kooyman;
- Le 30 janvier, visioconférence donnée sur les couvertures et les coûts des principaux régimes privés complémentaires à la RAMQ, par le professeur à la retraite Pierre Laplante qui est le responsable du dossier des assurances à la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ);
- Le 8 avril, à l'occasion de l'éclipse solaire totale, animation donnée par le maître d'enseignement à la retraite, Paul Paradis, à St-Jean-sur-Richelieu;
- Le 10 avril, visioconférence sur la sécurité informatique donnée par la sergente Julie Gagné, de la Sûreté du Québec;
- Le 25 avril, visite de l'exposition *L'horizon de Khéops*, au Centre Phi;
- Le 9 mai, présentation sur quelques éléments d'astronomie donné par Paul Paradis à l'ÉTS;
- Le 18 septembre, tournée gourmande dans le Vieux-Montréal;
- Le 9 octobre, visite de l'exposition immersive sur *Diane Dufresne*;
- Le 6 novembre, visite acoustique de la Maison symphonique et concert de l'OSM;
- Le 4 décembre, lunch de Noël au restaurant Chez Lévesque, rue Laurier.

À la suite de la signature de l'Entente de collaboration entre l'École de technologie supérieure et l'Association des retraité(e)s de l'École de technologie supérieure, en 2023, une rencontre de suivi a lieu le 30 mai 2024 avec Me Cédric Pautel, *secrétaire général et directeur de l'engagement organisationnel* et madame Nancy Lepage, *directrice du Service aux diplômés et à la philanthropie* et monsieur Guy Gosselin, secrétaire de

l'ARRÉTS et la soussignée. Cette rencontre a permis de constater que l'application de l'entente se déroule bien. Quelques écueils concernant la transmission de certaines demandes de la part de l'ARRÉTS sont soulevés. Certaines informations sont transmises sur le projet de parcours narratif sur l'histoire de l'ÉTS inauguré à l'occasion du 50^{ième} anniversaire de l'École. L'état de la situation concernant la COOP est abordé. La participation des retraités à la distribution des denrées de la banque alimentaire de l'École est très appréciée par les représentants de l'École; c'est désormais le *Service des diplômés et de la philanthropie* de l'École qui en assurera l'organisation.

L'ARRÉTS continue de relayer la diffusion des activités du *Cœur des sciences* de l'UQAM et d'organismes tels qu'*Héritage Montréal*. Les activités du *Cœur des sciences* sont présentées en visioconférence ou en présence, souvent gratuites sinon à un prix plus que raisonnable pour les personnes de 65 ans et plus. L'ARRÉTS relaie aussi, lorsqu'offertes, des invitations pour des conférences organisées par les deux associations de retraités de l'UQAM.

L'adhésion à l'ARRÉTS ne cesse d'augmenter. De nouveaux membres se sont joints et plusieurs futurs retraités ont manifesté un intérêt en signant le formulaire de consentement afin que l'ARRÉTS puisse communiquer avec eux. L'ARRÉTS compte maintenant 72 membres, doublant ainsi le nombre de membres depuis sa fondation en 2016. Nous avons malheureusement perdu deux de nos collègues, décédés en octobre dernier : madame Sylvie Doré et monsieur Normand Lalonde. L'ARRÉTS a fait un don aux organismes identifiés par les familles.

L'association est aussi en relation avec le *Service des communications* pour la mise à jour de son site web au fur et à mesure des besoins. La mise à jour de ce dernier est quelque peu ardue à cause de la prise de retraite des employés en charge, des mouvements de personnel et des nouvelles normes du site web de l'ÉTS.

En ce qui concerne les contributions qui permettent à l'ARRÉTS d'organiser des activités intéressantes, au-delà de l'aide de l'École, il a été décidé, lors de l'AGA de 2024, de hausser la cotisation annuelle demandée à chaque membre à 36\$. De plus, l'ARRÉTS a encore bénéficié des contributions financières de l'APÉTS (professeurs) et de l'AMEÉTS (professeurs enseignants) et du SEÉTS (personnel de soutien). Nous les en remercions. À noter que le rapport annuel de la présidence est envoyé, après sa présentation à l'AGA de l'ARRÉTS, aux différents contributeurs de l'ARRÉTS.

Par ailleurs, l'ARRÉTS a contribué, à la mesure de ses moyens, au projet *PRECI* et à la campagne institutionnelle de *Centraide*.

L'ARRÉTS s'assure de faire le relais auprès de ses membres concernant les activités institutionnelles qui leur sont accessibles dont la *Fête de la Reconnaissance*, et celles du Club social de l'École. Rappelons que les retraités de l'ÉTS sont membres à part entière du Club social et peuvent participer à toutes ses activités.

Deux réunions du conseil d'administration ont eu lieu (14 mars et 26 septembre) sans compter que les membres du conseil sont restés en constante relation par courriel, message texte et téléphone pour l'organisation des activités et autres actes posés par le conseil.

L'ARRÉTS a pris part à l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) dont elle fait partie. Rappelons que la FRUQ regroupe les 13 associations de retraités du réseau de l'UQ : sa mission est de veiller principalement aux dossiers des régimes de retraite et des assurances collectives. Elle s'assure aussi des relations entre les associations et le siège social de l'UQ. Cette assemblée s'est tenue le 25 octobre par visioconférence : y étaient présents, pour l'association, monsieur Claude Bédard, membre de l'ARRÉTS et président de la FRUQ et moi-même qui suis vice-présidente au secrétariat de la FRUQ.

La FRUQ poursuit sa participation active au projet **VIVA Aînés – Vivre et Vieillir Autonomes**, financé par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) comme projet d'innovation sociale. Ce projet porte sur le développement des compétences et des capacités des personnes âgées vivant à domicile. Les outils développés portent sur la gestion en ligne de ses comptes bancaires, la planification du patrimoine, la gestion du décès et de la succession, l'utilisation des mesures d'aide sociale pour le maintien à domicile, l'utilisation des crédits d'impôt pour le maintien à domicile et l'utilisation d'outils de communication en ligne avec le personnel de la santé, les services sociaux ainsi que les proches (*Zoom*). Monsieur Claude Bédard, en tant que président de la FRUQ, participe activement à ce projet à titre de membre de son comité d'orientation. Les membres de l'ARRÉTS ont été invités à tester les modules déjà produits par l'équipe de *Viva Aînés*. L'ARRÉTS remercie les membres qui participent à l'élaboration de ces outils et ils seront informés de la suite du projet qui devrait être complété en 2025.

Enfin, je remercie mes collègues du conseil d'administration, madame Nicole Lapierre qui a notamment participé aux travaux du comité organisateur du 50^{ième} anniversaire de l'ÉTS de même que messieurs Louis Davignon, Guy Gosselin et Mario Beauséjour, pour leur appui et leur indéfectible dévouement.

Anne Thibaudeau, présidente

22 janvier 2025

Tableau des administrateurs

Membres du conseil d'administration de l'ARRÉTS

Selon l'article 4.4 des Statuts et règlements de l'ARRÉTS, les mandats des administrateurs sont d'une durée de 2 ans. Les mandats à la présidence et à la trésorerie sont renouvelés aux années paires. Les mandats à la vice-présidence, au secrétariat et au poste d'adjoint sont renouvelés aux années impaires.

Entrée en fonction	Président(e)	Vice-président(e)	Trésorier(ière)	Adjoint(e)	Secrétaire
Novembre 2016	Anne Thibaudeau		Van Ngan Lê		
Mars 2017		Richard Macdonald		Claude Olivier	Jocelyne St-Pierre
Mars 2018	Anne Thibaudeau		Van Ngan Lê		
Mars 2019		Guy Gosselin		Claude Olivier ¹	Francine Gamache
Novembre 2019				Louis Davignon (intérim)	
Mars 2020	Anne Thibaudeau		Van Ngan Lê ²	Louis Davignon	
Décembre 2020			Francine Philibert (intérim)		
Janvier 2021		Guy Gosselin	Francine Philibert	Louis Davignon	Francine Gamache
Janvier 2022	Anne Thibaudeau		Francine Philibert		
Février 2023		Louis Davignon		Nicole Lapierre	Guy Gosselin

Janvier 2024	Anne Thibaudeau		Mario Beauséjour		
Février 2025		Louis Davignon		Nicole Lapierre	Guy Gosselin

1 Démission novembre 2019

2 Démission décembre 2020

État des résultats pour l'exercice 2024

État des résultats

Période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024

Revenus

Cotisations annuelles des membres	2 514,00 \$
Contribution des membres -Visite gourmande	900,00 \$
Contribution des membres -Visite Maison symphonique	795,00 \$
Contribution ÉTS	3 090,00 \$
Contribution APÉTS	500,00 \$
Contribution AMEÉTS	500,00 \$
Contribution SEÉTS	300,00 \$

Revenus totaux

8 599,00 \$

Dépenses

Visite gourmande	2 399,50 \$
Dîner de Noel , Chez L'Évêque	2 098,15 \$
Visite Maison symphonique	1 445,00 \$
Activité Kheops	753,00 \$
Activité Diane Dufresne	274,45 \$

Fournitures lunettes éclipse (25)	125,00 \$
Lunch présentation astronomie Paul Paradis	26,00 \$
Dîner AGA 2024	553,32 \$
Dîner exécutif CA ARRÊTS	315,69 \$
Don au PRÉCI	500,00 \$
Don campagne Centraide	500,00 \$
Dons décès (Pierre Gilbert/Sylvie Doré/Normand Lalonde)	300,00 \$
Frais de banque	64,36 \$
Fournitures de bureau	20,68 \$
Cotisation au registre des entreprises du Québec	39,00 \$
Dépenses totales	9 414,15 \$
Excédent des dépenses sur les revenus	(815,15) \$
Encaisse au 31 décembre 2023	4 266,87 \$
Encaisse au 31 décembre 2024	3 451,72 \$
Produit le 19 janvier 2025	

Budget sommaire 2025

Budget sommaire

2025

Revenus

Cotisations annuelles des membres (70)	2 520 \$
Contribution ÉTS (majoré de 3%)	3 200 \$
Contribution APÉTS	500 \$
Contribution AMEÉTS	500 \$
Contribution SEÉTS	300 \$

Revenus totaux	7 020 \$
-----------------------	-----------------

Dépenses

Dîner Noel	3 000 \$
Activités	2 500 \$
Lunch AGA	150 \$
Don au PRÉCI	500 \$
Don campagne Centraide	500 \$
Dons décès	200 \$
Divers	200 \$

Dépenses totales	7 050 \$
-------------------------	-----------------

Excédent des dépenses sur les
revenus

(30) \$

Encaisse au 31 décembre 2024

3 452 \$

**Encaisse estimée au 31 décembre
2025**

3 422 \$

Produit le 19 janvier 2025